

# **Compte-rendu de l'audience à la Région du 14.10.2010 sur la réforme STI et conséquences sur l'équipement**

Région : MM Coppola (vice président), Massiera, Bono (responsables service lycées)  
SNES : Josiane Dragoni, Alain Barlatier, François Minetti, Caroline Chevé

Contexte de la réunion :

- 1) Cette réunion suit le CAEN du matin, au cours duquel le SNES a pu interpellé la Région et le Recteur sur la réforme STI et ses conséquences en matière d'équipements **et de réaménagement de locaux**. La Région s'est déclarée dans l'expectative, notamment par rapport aux décisions d'implantation de telle ou telle série dans tel ou tel lycée mais aussi par rapport aux évolutions de la réforme et à la détermination encore insuffisante des besoins (type, forme, place des équipements actuels). Volonté de la Région de conserver les équipements récents. L'inspection régionale travaille avec la Région sur la base du guide d'équipement de l'IG. La Région affirme ses fortes inquiétudes sur le calendrier (réforme entre en vigueur en 2011 + demande d'équipements de **quatre** centres de formation pour les enseignants. **Cette formation** doit commencer en janvier). La Région s'interroge sur la part prise en charge par l'Etat de ces équipements. Actuellement l'achat de logiciels est par exemple du ressort de l'Etat.

A l'opposé le Recteur dément le sentiment d'impréparation en ce qui concerne **les modalités de mise en oeuvre de cette réforme (programmes, travaux équipements formation des enseignants)** et affirme sa confiance en la Région pour que **échéances soient respectées**. Le vrai problème réside dans l'adaptation des personnels.

- 2) Cette réunion a été demandée par le SNES suite aux informations que nous avons eues sur la Région Ile de France et aux analyses que nous pouvons faire des effets possibles de la réforme sur les équipements. La demande du SNES d'un moratoire sur la mise en place de la réforme nécessite que rien ne soit précipité dans sa concrétisation. Or dans certains établissements quelques mouvements semblent avoir commencé du côté des ateliers.

Après avoir rappelé les raisons de son rejet de cette réforme et sa demande d'une autre réforme des STI et, dans l'immédiat, d'un moratoire d'un an sur la mise en oeuvre de celle-ci, le SNES présente la situation : nous savons qu'en Ile de France des choix ont été faits tendant à conserver les ateliers dans les grands lycées technologiques et d'implanter des séries STI2D légères (informatique) dans tous les lycées généraux. Par ailleurs l'analyse des évolutions des Bac Pro, la réforme des BTS laisse entrevoir à terme le regroupement par pôles des bacs pro et BTS correspondants dans les lycées technologiques actuels. La voie STI2D issue de la réforme s'apparentant progressivement à une série S bis.

Le SNES alerte la Région sur le fait qu'à terme cela provoquera des modifications importantes sur la carte des formations avec une forte incidence sur les locaux.

Il fait aussi état du risque de tarissement des flux d'élèves vers la série STI2D et de l'impossibilité aujourd'hui de prévoir les besoins réels dans quelques années.

Le SNES expose à la Région l'attachement très fort des professionnels aux équipements qui permettent aux élèves d'être en contact avec les systèmes réels. Il faut que les lycées puissent conserver l'existant. Les équipements des lycées ont fait l'objet de gros investissements de la part de la Région dans les années passées, ils sont modernes, performants, en parfait état. Il n'y a aucune raison de s'en défaire. Le SNES alerte sur les risques de gaspillage de l'argent public dans des matériels très coûteux qui pourraient s'avérer inopérant, entre autres du fait de l'insuffisance des moyens prévus pour former les enseignants.

La Région nous informe que l'Académie d'Aix fait le choix de privilégier les lycées historiques pour l'implantation des STI2D. Il ne devrait pas y avoir d'ouverture nouvelle en 2011.

5 lycées technologiques offriront 5 nouvelles spécialités (en plus des spécialités correspondant aux séries actuellement existantes dans ces lycées). Il s'agit de P. G. De Genes, Pasquier, Fourcade, Lurçat, Méditerranée. La Région ignore encore de quelles spécialités il s'agira.

3 lycées verront des spécialités fermer : les LP L'Estaque (qui abrite une STI) et l'Argensol, ainsi que Marie Curie (matériaux souples).

Les fournisseurs ont déjà développé des équipements didactisés à partir du guide d'équipement. Les outils sont très coûteux, ainsi pour un seul poste (ordinateur CAO-DAO et imprimante 3D) compter 20000 euros).

Aucune consigne de démantèlement n'a été donnée par la Région aux établissements. Les machines achetées par subventions appartiennent pendant 5 ans à la Région puis aux établissements. Les machines achetées par voie de marché appartiennent à la Région le temps de leur amortissement.

**De toutes façons la vente de matériel par l'établissement doit susciter un débat en CA et un vote de celui-ci . Le SNES demande aux collègues de s'opposer à cette grande braderie, afin que toutes les voies de retour à un véritable enseignement technologiques ne soient pas barrées !**

L'installation d'espaces dédiés aux enseignements technologiques transversaux qui commenceront en Première en 2011 exige néanmoins des modifications dans les locaux existants.

Cependant les élèves qui seront en Terminale en 2011 doivent préparer et passer le bac dans les conditions actuelles. Tout doit donc être conservé au moins un an encore.

La Région attend des confirmations venant du Rectorat. Elle va cependant demander une contre expertise.

Nous informons la Région qui l'ignore encore des lieux de formation :

STI : Les Iscles Manosque, A de Craonne à Salon, Lurçat à Martigues, Perrin à Marseille

Physique Appliquée/Physique Chimie : Val de Durance Pertuis, Saint Charles Marseille, Montmajour Arles.

**Le SNES appellent tous les collègues à se mobiliser dans les établissements concernés pour s'opposer au démantèlement des ateliers, pour conserver les outils pédagogiques, nos outils de travail, le savoir faire que nous avons accumulé au fil des ans.**

**Imposons dans la pratique ce moratoire et un grand débat national sur la nécessité d'un tel enseignement pour la réussite de tous, pour l'avenir de l'industrie française.**

Pour le SNES C. Chevé